

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2023

Maison des associations

15 Rue des Savoises, 1205 Genève

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Alain Vergeylen, notre président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il demande si tout le monde a rempli la liste de présence et propose à chacun de se présenter brièvement tour à tour. Il présente l'ordre du jour et dresse un bref récapitulatif des enjeux liés à notre changement de nom et de nos statuts.

2. Appel des membres

Alain Vergeylen demande si quelqu'un désire apporter une modification à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas.

-7 membres sont présents physiquement (voir liste de présence).

-5 personnes se sont excusées et ont donné une procuration pour se faire représenter.

Cela représente 12 droits de vote (majorité 10). Le quorum est donc atteint.

L'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les Statuts ; elle peut donc délibérer. Eu égard au nombre restreint de personnes présentes physiquement, nous renonçons à désigner un scrutateur.

3. Approbation du PV de l'AGO du 1er juin 2022

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture. Les membres présents n'ont pas de questions à poser et le PV est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du rapport d'activité 2022

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture. Néanmoins notre directrice opérationnelle, Mme Lejeune, fait un bref point récapitulatif sur les activités phares de 2022. Elle rappelle que l'année 2022 a demandé beaucoup de travail afin de parvenir à déposer la nouvelle stratégie de notre association et en parallèle assumer la charge de travail liée à la gestion des projets en cours. Elle remercie l'investissement du comité. Elle en profite pour présenter succinctement ce nouveau programme ainsi que les objectifs qui nous guideront dans le futur. Elle met également en avant nos projets en Afrique : "Du Champ à l'assiette" ainsi que les activités effectuées sur Genève. Des précisions lui sont aussi demandées sur les futurs projets qui seront développés, quel pays? quelle thématique? Elle rappelle qu'un des objectifs majeurs de la stratégie est de mobiliser plus de financement visant à développer les projets terrain et à renforcer les postes de salariés pour plus de pérennité et de professionnalisation de notre association. Le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2022

Alain Vergeylen présente les comptes pour l'exercice 2022, dont un exemplaire a été transmis aux membres avant l'AG.

Concernant les revenus, l'augmentation des financements octroyés par la Fédération Genevoise de coopération (FGC) en 2022 pour les projets de terrain a entraîné une augmentation des indemnités de suivi des projets (12.5% des montants reçus). Elles passent de CHF 40'815 en 2021 à CHF 56'778 en 2022. Les charges de l'association (frais de personnel et administratifs) sont en légère hausse suite notamment à l'augmentation de la rémunération du chargé de projet. Il en ressort un résultat net positif de CHF 11'663 qui vient s'ajouter aux fonds propres de l'association qui s'élèvent fin 2022 à CHF 41'187. Ces réserves permettront de faire face à des imprévus ainsi qu'aux charges inhérentes au changement d'identité de l'association (site internet, communication, etc.).

Une question a été soulevée concernant les lignes "Réserve Cambodge" et "Réserve Pazapa" qui apparaissent dans les fonds propres. Il s'agit, respectivement, de dons non utilisés pour le projet au Cambodge ainsi que de revenus liés à la vente du jeu Pazapa qui n'ont pas non plus été utilisés. Le comité doit définir s'il est utile de présenter le détail de ces lignes ou s'il n'est pas opportun de les fusionner sous la dénomination « Réserve ».

L'audit des comptes a été réalisé par la fiduciaire Vallea SA. Julien Winkelmann en fait lecture.

Suite à ces présentations, les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Budget prévisionnel 2023 et cotisations

Le budget 2023 est présenté. Il prévoit une augmentation des montants des projets qui sera permise par la FGC suite au dépôt de notre Stratégie générale. L'augmentation des fonds sous "Gestion" s'accompagne également d'une augmentation des charges salariales. Il est prévu pour l'exercice 2023 un bénéfice de CHF 9'986.

Enfin, le montant des cotisations reste inchangé : CHF 50 par personne et CHF 80 pour les couples.

Hugo Oberson sera en charge de la trésorerie pour l'année 2023.

6. Démissions/réélections/élections complémentaires au sein du Comité

Alain Vergeylen informe l'Assemblée qu'avec l'adoption de nos nouveaux statuts (voir point 7 plus bas) dorénavant les membres du comité sont élus pour 2 ans avec possibilité de révoquer l'engagement sous certaines conditions.

Mmes Sophie Parron et Gezia Bouakaz démissionnent du Comité ; ces deux démissions sont acceptées. Les autres membres se représentent.

Le Comité de Tourism for Help se compose donc de la façon suivante :

- VERGEYLEN Alain (Président)
- MINY Sonia (Secrétaire & Sénégal)
- OBERSON Hugo (Trésorier)
- LEJEUNE Isabelle (Directrice Opérationnelle), à titre de voix consultative (et non délibérative)
- ROTUNDO Alberto (Suivi de Projets), à titre de voix consultative (et non délibérative)
- WINKELMANN Julien (Agronomie)
- GABLOUD Noélie (Tourisme)

Par ailleurs, Mmes Amélie Keller et Maiwenn Perrais rejoignent l'association en tant que bénévoles sur des commissions ciblées (stratégie de communication et suivi de projets).

7. Présentation des nouveaux statuts

La proposition de la nouvelle version de nos statuts a été envoyée par courrier aux membres. La relecture n'en est pas faite, cependant Alain Vergeylen désire informer l'Assemblée que ceux-ci ont été rédigés de manière à les rendre compatibles avec les exigences administratives actuelles. Il précise que nous nous sommes basés sur le modèle partagé par le Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI) et les conseils reçus de la part de l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) afin de pouvoir maintenir notre exonération fiscale. De même, il clarifie deux aspects importants qui apparaissent maintenant, à savoir:

-Buts

L'Association a pour buts de promouvoir la formation professionnelle en agroécologie, ainsi que l'alimentation et la restauration dans les pays en voie de développement, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations précaires (en particulier les jeunes et les femmes) et de favoriser leur autonomie économique.

L'Association s'engage également à sensibiliser le public aux enjeux de l'agroécologie et de l'alimentation durable. L'Association n'a pas de but lucratif.

-Moyens

L'Association peut entreprendre toute activité licite propre à atteindre ses buts. En particulier, l'Association pourra entreprendre ce qui suit :

Favoriser l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans les domaines de l'agroécologie, de l'alimentation et de la restauration pour les populations démunies des pays en voie de développement.

Sensibiliser les populations locales aux enjeux de l'agroécologie, de l'alimentation et de la restauration, notamment en matière de santé, d'environnement et de développement durable.

Mettre en place des programmes de formation adaptés aux besoins des populations locales en matière d'agroécologie, d'alimentation et de restauration, en favorisant les échanges de savoir-faire et de pratiques entre les différents acteurs.

Assurer le suivi et l'évaluation des programmes de formation mis en place, afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires des programmes de formation en les accompagnant dans la création d'activités économiques durables.

Mener des actions de plaidoyer auprès des autorités locales, nationales et internationales pour encourager la promotion de la consommation responsable dans les pays en voie de développement.

La validation des nouveaux statuts est votée à l'unanimité.

8. Validation du nouveau nom: TERE0

La validation du nouveau nom de l'association est votée à l'unanimité (sous les applaudissements) ; un grand merci à l'ensemble de l'équipe pour le travail abattu! Il est précisé que notre nouveau nom est intégré dans les nouveaux statuts présentés au chapitre précédent (point 7).

9. Présentation du plan stratégique 2023-2025

Les différentes orientations acceptées en Assemblée ce soir vont demander un travail soutenu en 2023, pour mettre en oeuvre notre nouvelle stratégie programme. De nouveaux projets qu'il faudra sélectionner pourront voir le jour; il faudra également développer une stratégie de communication pour faire connaître notre nouveau nom et nos orientations. Enfin, un gros travail administratif afin d'entériner ces changements devra également être opéré.

10. Remerciements et clôture de l'AG

L'Assemblée Générale prend fin sous les encouragements à chacun pour la suite, le président invite les personnes présentes à participer au cocktail dînatoire prévu à la suite pour annoncer notre nouvelle identité.

Alain VERGEYLEN, président :



Sonia MINY, secrétaire :



Genève, le 9 juin 2023.